



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



# **SOMMAIRE**

---

<b>Rapport moral</b>	<b>p 3</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>p 4</b>
<b>Conseil d'administration</b>	<b>p 5</b>
<b>Équipe salariée</b>	<b>p 6</b>
<b>Projet fédéral</b>	<b>p 7</b>
<b>Service Technique</b>	<b>p 8</b>
<b>Vie Fédérale</b>	<b>p 9</b>
<b>Petite Enfance</b>	<b>p 10</b>
<b>Enfance</b>	<b>p 11</b>
<b>Jeunesse</b>	<b>p 12</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>p 14</b>
<b>Entraide et solidarité</b>	<b>p 15</b>
<b>Éducation et prévention</b>	<b>p 17</b>
<b>Seniors</b>	<b>p 18</b>
<b>Adhésions</b>	<b>p 21</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>p 22</b>
<b>Cotisation</b>	<b>p 25</b>

# RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Élus en vos titres et qualités,  
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations Familles Rurales de Moselle et d'Alsace et leurs représentants,  
Mesdames, Messieurs les salariés et leurs représentants,  
Chers bénévoles, chers Amis,

En premier lieu, je tiens à vous remercier tous très chaleureusement de votre présence à notre Assemblée Générale et remercie particulièrement l'association du périscolaire de Verny et toute l'équipe salariée de la structure pour leur accueil.

L'année écoulée aura été marquée par de nombreux événements :

1. D'abord le Congrès National Familles Rurales à Metz les 14 et 15 octobre qui fût l'événement fort de l'année 2023. Ce congrès qui a lieu tous les 5 ans a occupé beaucoup d'entre nous l'année dernière à la Fédération Départementale, mais aussi dans toutes les Fédérations Régionales et Départementales du Grand Est. Force est de constater que nos efforts n'ont pas été vains, si on en croit les retours de l'enquête de satisfaction qui a montré à quel point les congressistes ont apprécié cet événement. Tous sont repartis avec une autre image de la ville de Metz et ont loué le travail effectué par toutes les fédérations du Grand Est. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous les salariés et les 70 bénévoles de la Fédération de la Moselle qui se sont mobilisés pour accueillir les congressistes. Bravo !

2. Le second sujet marquant est le développement de la mobilité solidaire. En effet, après les Communautés de Communes de Mad et Moselle et du Sud Messin, nous venons récemment de signer avec celle du Saulnois (2<sup>ème</sup> plus vaste CC de France). Grâce à cela, nous avons pu embaucher une seconde salariée, Gabrielle, venue seconder Audrey.

3. Le 3<sup>ème</sup> axe que nous avons continué à développer concerne nos activités numériques : L'extension de nos points de médiation numérique (convention avec l'Arc-Mosellan et « L'Alliance Dynamique » du Groupe La Poste) qui a permis à Karine de tenir des ateliers dans deux agences postales d'Ennery et Delme. Pour ce qui est des animations jeunesse (Micro-folie), nous avons souhaité que Maximilien puisse intervenir de manière ponctuelle ou régulière auprès des associations du réseau (périscolaire, crèches, ados, évènements associatifs).

4. Un autre dossier nous a beaucoup occupés (et va continuer à le faire) : la fusion des Branches Professionnelles et son impact sur les modalités de travail des salariées de nos structures puisque dorénavant chaque catégorie de salariés est rattachée à sa propre Convention Collective. Aidé par la fédération nationale, le service développement de la vie associative, et en particulier Chloé a accompagné les structures de la « Petite enfance » pour cette bascule vers la convention collective ALISFA. Les personnels de l'aide à domicile ont basculé, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 vers la Branche de l'Aide à Domicile (BAD) alors que le support et les structures périscolaires restent à la CCN FR qui a fusionné avec ECLAT.

5. Notre volonté de continuer à développer la vie associative s'est traduite par la rédaction de notre Projet fédéral que nous allons vous présenter aujourd'hui. J'en profite pour saluer Karine, Claude et tous les volontaires qui ont concouru à son élaboration. La première concrétisation de celui-ci a été l'organisation par Chloé et Emilie de la première « journée des présidents » dont l'objectif affiché était de renforcer les liens entre vous, les associations et nous, l'équipe fédérale qui sommes à votre service.

6. Le dernier point 2023 que je tiens à souligner est le choix que je qualifierai d'historique d'acquérir un nouveau Siège à Marly, plus solide, plus durable, plus chaud l'hiver, plus frais l'été, ... Nous avons pris un peu de retard sur les travaux d'aménagement qui nous permettra d'organiser une seconde manifestation festive en vue d'inaugurer comme il se doit notre nouveau siège de Marly à la rentrée ... Attention ! Cet achat ne signifie pas que nous allons quitter le Sud Messin.

L'année 2024 continuera de voir fleurir les actions de la Fédération autour d'un projet de Tiers-Lieu que Karine a présenté lors du dernier CA, ou de la déclinaison du Projet Fédéral, ou d'autres perspectives encore et de nouveaux projets qui bouillonnent dans les têtes des Administrateurs Départementaux que je salue ici.

Pour conclure, je réitère à toutes et à tous mes remerciements pour leur présence et tiens à saluer ici le travail au quotidien de l'ensemble des salariées de la Fédération que j'ai l'honneur de présider.

Bonne Assemblée Générale !

**Jean-Paul DESTREMONT**

*Président de la Fédération Départementale  
Familles Rurales de la Moselle*

# CHIFFRES CLÉS

---

**1 959**

**Familles adhérentes**

**31**

**Associations locales Moselle et Alsace**

**200**

**Bénévoles**

**170**

**Salariés**

**11**

**Accueils de loisirs et périscolaires**

**5**

**Etablissements d'Accueil du Jeune  
Enfant**

**1**

**Service d'Aide à Domicile**

**1**

**Service de Mobilité Solidaire**

**2**

**Points de Médiation Numérique**

**1**

**Microfolie itinérante :  
Musée Numérique + Réalité Virtuelle + Drones**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Jean-Paul DESTREMONT** - *Président*

**Sébastien QUINET** – *Vice-Président*

**Jérôme GROSS** - *Secrétaire*

**Claude LEIDELINGER** – *Trésorier*

**Christelle CAMY** – *Vice-trésorière*

**Jean-Roger RICHARD** – *Membre*

**Florian HIFF** – *Membre*

**Amélie MARTIN** – *Membre*

**Alison GANION** – *Membre*

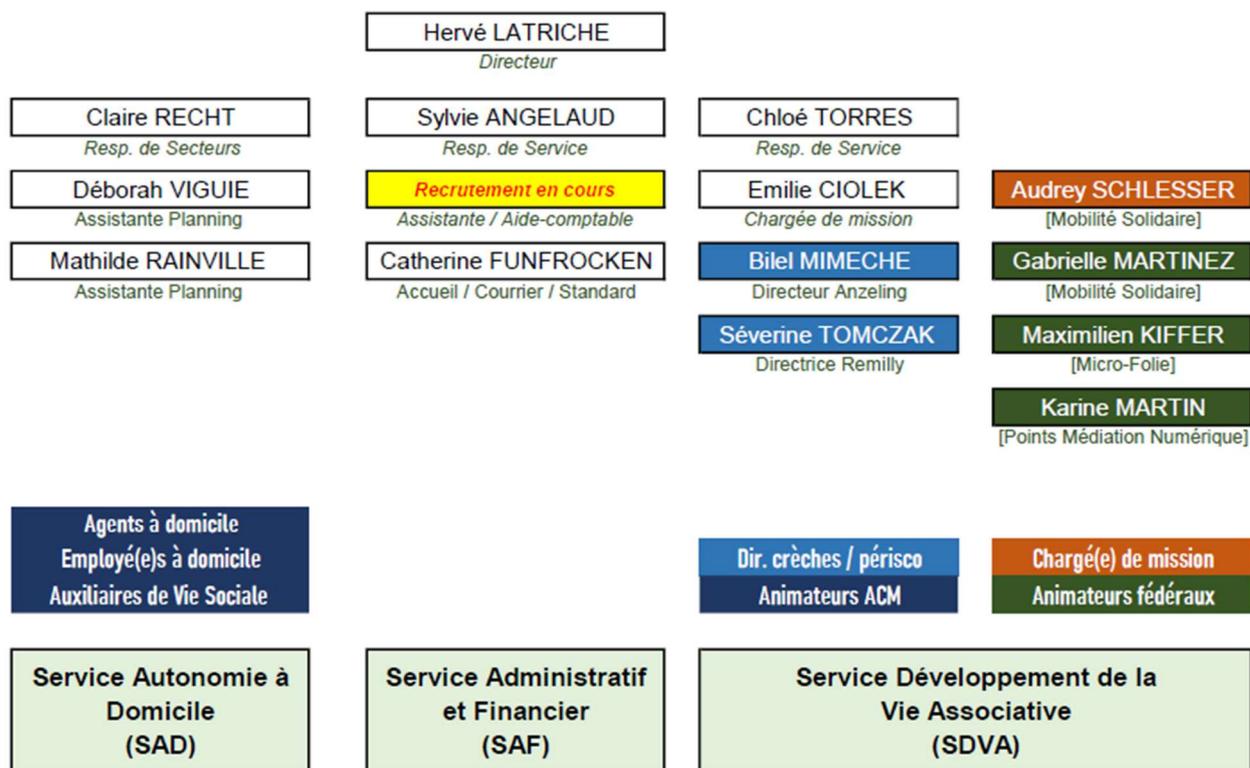
Suite à la dernière Assemblée Générale (16 juin 2023), le Conseil d'administration se compose de 9 membres avec l'arrivée de Madame Christelle CAMY.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises en 2023.

Nos statuts prévoient jusqu'à 15 postes pour cette instance.

Par conséquent en 2024, 6 postes sont vacants.

# ÉQUIPE SALARIÉE



Au cours de l'année 2023, l'équipe administrative de la Fédération a connu de nombreux changements.

Suite au départ de Nicolas WEBER (13/10/2023), Chloé TORRES a été promue « chef de service » et Emilie CIOLEK est venue renforcer le pôle « Développement de la Vie Associative ». Du côté de la Mobilité Solidaire, Gabrielle MARTINEZ est venue renforcer les effectifs à compter du 5 septembre 2023.

La direction du périscolaire de Remilly a été reprise par Séverine TOMCZAK qui y était directrice adjointe.

Concernant le service d'aide à domicile (SAD), Mathilde RAINVILLE et Claire RECHT ont réintégré les effectifs en revenant respectivement de congé parental et de maternité dans le courant de l'année 2023. L'équipe est de nouveau au complet.

Enfin, au niveau du service administratif et financier, Sylvie ANGELAUD a rejoint l'équipe le 4 septembre et Nadine BAUZIN, comptable depuis de nombreuses années à la Fédération de Moselle, a quitté les effectifs le 24 novembre.

# PROJET FÉDÉRAL 2024-2027

---

La fédération a adopté en 2015 un projet fédéral pour la période 2015-2018 sur 3 axes :

- Positionnement de la Fédération au sein des associations
- Engagement des bénévoles et leur rôle
- Les missions et services de la Fédération

L'année 2020 a été consacrée à l'évaluation de ce projet et quelques réunions de la commission « stratégie et développement » ont pu être mises en place pour définir le nouveau projet fédéral mais la crise sanitaire étant apparue en 2020, les travaux ont été suspendus.

Les années 2020, 2021 et 2022 ont été consacrées à la gestion de la crise et à la remise en route des services. Il a fallu s'adapter.

En 2023, reprise des travaux avec l'organisation en septembre / octobre de 4 rencontres de secteurs. 6 associations ont participé à ces réunions et ont travaillé avec la méthode 3C pour mettre en avant ce qu'il serait judicieux de cesser, créer et conserver. Les associations ont alors exprimé leurs problématiques et fait part de leurs besoins pour mieux fonctionner.

De décembre 2023 à juin 2024, la commission « Stratégie et Développement » s'est réunie à 5 reprises afin de proposer un projet fédéral développé sur 5 axes, validés par le Conseil d'Administration de la Fédération et soumis au vote de l'Assemblée générale de ce jour.

La Commission « Stratégie et Développement » reprendra ses travaux après la période estivale et s'attachera alors :

- à définir les critères d'évaluation de ce projet fédéral.
- à entamer les travaux relatifs à la transition.

# SERVICE TECHNIQUE

---

## Fonction employeur

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte plus de 130 salariés qui mettent leurs compétences au quotidien au service des familles. La masse salariale globale sur le département s'élève à plus de 1.8 millions d'euros et compte plus de 70 ETP.

Suite à la création du Pôle Ressources Humaines mutualisé à l'échelon du Grand Est, la gestion de la fonction employeur pour les associations s'accompagne d'un soutien fort de la Fédération, avec près de 2 285 bulletins de salaire réalisés chaque année pour les associations, mais également des contrats de travail, des avenants, etc ...

## Formation

Fort de la création d'un fonds de formation mutualisé à l'échelle du Grand Est, la Fédération et les associations ont pu profiter de financements pour 7 415 heures de formation au profit de 81 stagiaires différents.

Le fonds a permis de financer plus de 97 180 € de formations :

- Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture : 1 stagiaire
- CAP Accompagnement Educatifs Petite Enfance : 6 stagiaires
- Diplôme Universitaire Management des structures d'accueils de la Petite Enfance : 1 stagiaire
- Apprendre le Ukulele sur des comptines pour enfants : 1 stagiaire
- Gestes et postures en structure Petite Enfance : 8 stagiaires
- Lire des albums et raconter des histoires aux tout-petits : 1 stagiaire
- Gérer les comportements difficiles chez l'enfant de 0 à 3 ans : 2 stagiaires
- Le touché massage des bébés et relaxation ludique en EAJE : 3 stagiaires
- L'éveil des petits passe par la motricité : 1 stagiaire
- L'alimentation du jeune enfant : 1 stagiaire
- Le portage physiologique du tout petit : 1 stagiaire
- Faciliter la communication dans l'équipe et avec les parents : 1 stagiaire
- Prévenir le stress chez l'enfant : 1 stagiaire
- Accompagner le tout-petit du babillage aux premiers mots : 1 stagiaire
- Utiliser le portage pour prendre soin des bébés : 1 stagiaire
- Redécouvrir les pédagogies actives à la lumière des neurosciences : 1 stagiaire
- Questionnons l'identité de genre en EAJE : 1 stagiaire
- Les accords Toltèques à hauteur d'enfants : 1 stagiaire
- BAFA : 4 stagiaires
- BAFD : 5 stagiaires
- BPJEPS : 2 stagiaires
- DEJEPS : 1 stagiaire
- Cycle de formation : Management Directeur ACM : 5 stagiaires
- Le harcèlement scolaire : 4 stagiaires
- Gestion des émotions : 6 stagiaires
- Offrir aux enfants un lien avec la nature : 1 stagiaire
- Prendre du recul sur son terrain professionnel : 1 stagiaire
- Prévenir et gérer le stress en situation professionnelle : 1 stagiaire
- HACCP : 14 stagiaires
- PSC1 : 19 stagiaires
- Maîtriser la démarche des entretiens annuels d'évaluation : 6 stagiaires
- Maîtriser la démarche des entretiens professionnels obligatoires : 7 stagiaires
- Excel – Initiation – Le BABA : 2 stagiaires

# VIE FEDERALE

---

## Développement du réseau

### ***Au niveau local***

L'année 2023 a été marquée par le changement de convention collective nationale (CCN) dans le cadre du rapprochement des branches demandées par l'Etat. La Convention Collective Familles Rurales devient la CCN FR-Eclat. Les associations employeurs porteuses de structures petite enfance ne pouvant être raccrochées à cette dernière, elles ont dû basculer sur la convention collective ALISFA au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le SAD quant à lui est passé sur la Branche de l'Aide à Domicile (BAD).

Le service de Mobilité Solidaire poursuit son expansion avec une ouverture sur un nouveau territoire : la Communauté de Communes du Saulnois début 2024.

### ***Au niveau régional***

2023 a été marqué par l'organisation du Congrès National qui s'est tenu au Palais des Congrès à Metz. Ce rassemblement a été co-organisé par la Fédération Régionale et la Fédération Départementale.

### ***Au niveau national***

La Fédération est présente à l'assemblée générale de la Fédération nationale ainsi que dans des groupes de travail nationaux : Contact RH, Directeurs/Présidents, Groupe SAD/SAP, Petite Enfance, Parentalité, Jeunesse, Mobilité, Tiers-Lieux, ...

### ***Les représentations***

La Fédération représente les associations et la voix des familles au niveau régional et national lors des différents temps de rassemblement. Elle a également participé au groupe de travail de renouvellement du schéma départemental des services aux familles et à ceux de Contrat Territorial Global mené par la Caisse d'Allocations Familiales.

Par ses agréments, elle représente également les familles à l'UDAF. A date, elle occupe 2 sièges au sein de son conseil d'administration (encore 2 sièges à pourvoir lors de la prochaine AG de l'UDAF) et la Fédération dispose également d'un siège de « suppléant » au sein du CA de la CAF. Des présences dans des commissions sont également assurées afin de représenter les usagers dans des hôpitaux, notamment celui de Saverne depuis mai 2023.

### ***Les partenariats***

La Fédération continue à maintenir des partenariats avec les organismes pour le recrutement comme Pôle Emploi ou la Mission Locale de la ville de Metz.

Par ailleurs, au regard des tensions que l'on connaît sur le recrutement du personnel de l'aide à domicile, la Fédération participe régulièrement à des réunions avec ses homologues du monde associatif (ADMR, ALYS, ...) qui gèrent également des SAD et qui rencontrent les mêmes difficultés d'embauche, de formation, de tarification, etc. Enfin, elle participe à des groupes de travail avec le Conseil Départemental sur les pistes d'actions susceptibles d'améliorer l'attractivité des métiers.



# PETITE ENFANCE

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte 5 structures d'accueil de la petite enfance :

- Halte-Garderie Parentale de Rémilly,
- Micro-Crèche de Châtel Saint Germain,
- Multi-Accueil Parental de Chesny,
- Micro-Crèche de Fleury,
- Multi-Accueil de Plappeville.

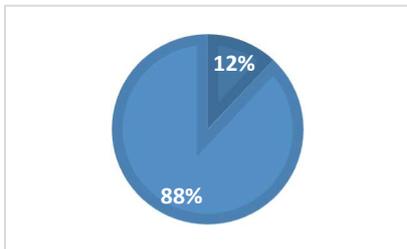
Les structures offrent ainsi 77 places d'accueil tout au long de l'année.

## LES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT

La Fédération poursuit son accompagnement des structures « petite enfance » du réseau, notamment par le biais de

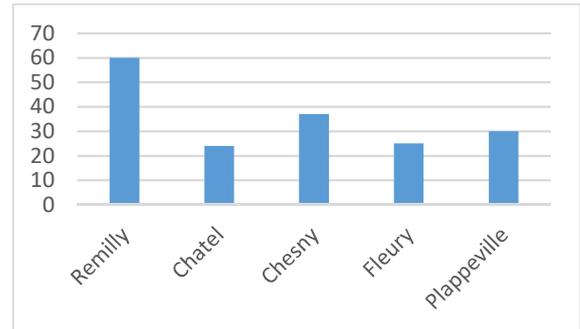
- Rencontres régulières avec les directrices de structures,
- Participation sur demande aux réunions des CA,
- Participation aux réunions avec les partenaires que sont la CAF, les Communes, et les Communautés de Communes

Près de 12% des heures permettent l'accueil des familles les plus fragiles :

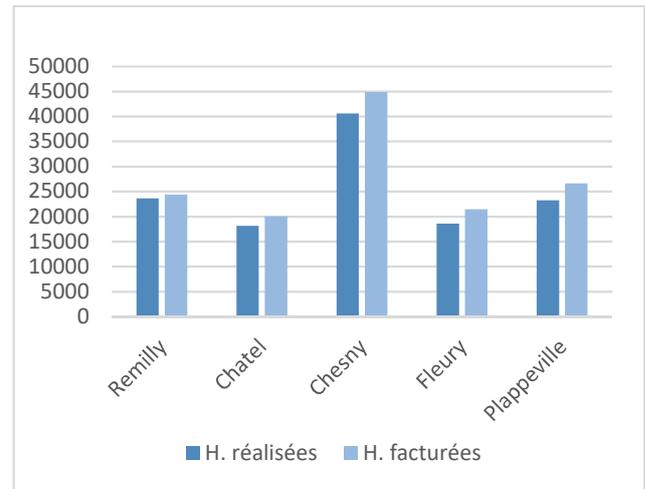


## QUELQUES CHIFFRES

Les structures ont accueilli 176 enfants différents en 2023 :



Taux d'occupation de chaque structure



Plus de 124 000 heures d'accueil en 2023



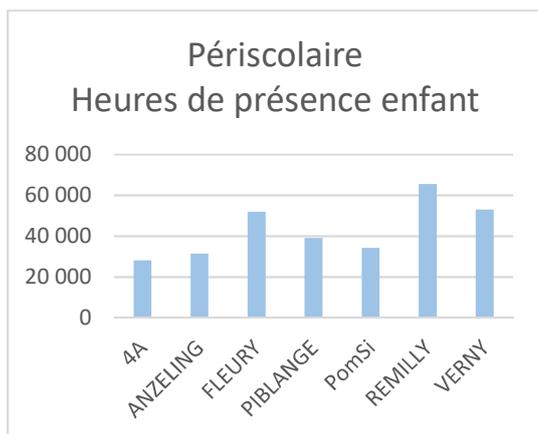
# ENFANCE

Familles Rurales est un acteur historique et incontournable des activités et services liés à l'enfance. Accueils de loisirs, ateliers créatifs ou sportifs, accompagnement à la scolarité, le Mouvement a investi depuis sa création les différents temps de l'enfance, dans une démarche éducative, avec l'objectif de dynamiser les lieux de vie et répondre aux besoins des familles.

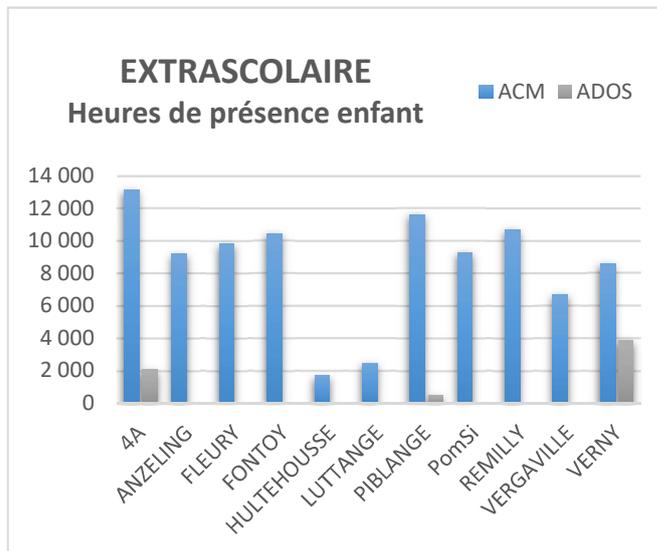
## ACTIVITÉS/SERVICES PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Le réseau compte actuellement 5 accueils périscolaires permanents gérés par les associations locales de Verny, Pommérieux-Sillegny, Altrippe les 4A, FRASP 3 Cantons (Piblange), Fleury-Pouilly et 2 en gestion directe par la Fédération : Anzeling et Remilly plus 4 accueils estivaux à Vergaville, Hulthehouse, Fontoy et Luttange.

La Fédération collabore au quotidien avec les responsables bénévoles et salariés en charge de la gestion des structures, qui ont réalisé un peu plus de 401 693 heures d'accueil annuelles en 2023 soit 34 % de plus qu'en 2022.



Ce sont plus de 600 enfants qui déjeunent chaque midi dans les accueils périscolaires et près de 370 qui sont accueillis chaque jour durant les vacances.



Tout au long de l'année, la Fédération a accompagné les directeurs des accueils et a organisé 5 réunions.

En 2023, le thème d'action fédérateur de travail était le numérique, avec la création de malles pédagogiques à disposition des associations.

La fédération a travaillé sur le projet autour des malles numériques, pour en permettre une approche ludique à destination des enfants.

Il est prévu de finaliser l'action en 2024, avec

- Une formation des équipes encadrantes au numérique,
- Une journée inter-ACM avec les structures périscolaires

## OFFRE QUALITE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle a réuni en 2019, la Fédération Familles Rurales Moselle, la Ligue d'Enseignement 57 et la Fédération des Foyers Ruraux de Moselle afin de mener un temps de travail sur la qualité des accueils collectifs de mineurs (ACM) en Moselle et un appui à l'ensemble des gestionnaires du Département.

C'est ainsi qu'il est proposé à chaque structure volontaire de se repositionner sur les valeurs et les fondements de l'accueil ainsi que sur la révision du projet éducatif et pédagogique



# JEUNESSE

## L'ENGAGEMENT ET LES LOISIRS DES JEUNES

### Groupe jeunesse

En 2019, la Fédération a créé un groupe de travail composé des référents jeunesse des différentes associations organisant des accueils de loisirs à destination des jeunes.

Composé des coordinateurs jeunesse des associations d'Altrippe, Verny, Fleury-Pouilly et Piblang, ce groupe de travail a pour mission d'entrevoir les axes d'amélioration d'accueil et des activités proposées pour rénover l'offre existante sur leur territoire. Suite au départ de son animateur jeunesse, Pommérieux-Sillegny est sorti du groupe de travail.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS

Suite au groupe de travail créé, la Fédération a poursuivi en 2023 son accompagnement collectif et individuel des structures consistant à :

- D'une part, mettre ses moyens à disposition des associations locales afin d'entamer une réflexion sur les objectifs éducatifs des accueils mis en œuvre, en cohérence avec leur territoire.

Des temps d'information collectifs entre directeurs et animateurs de tous les clubs jeunes Familles Rurales, puis des séances individuelles de travail, sur site, qui permettent de fixer les valeurs éducatives qui doivent être transmises aux jeunes, et ainsi fournir la matière à l'équipe pédagogique pour la création des futurs projets.

- D'autre part, dans le cadre de son projet de création d'un réseau de partage et d'échanges de bonnes pratiques initié en 2022, la fédération a finalisé sa malle pédagogique sur le numérique et forme aujourd'hui les animateurs du réseau à son utilisation avec les jeunes.



### JEUNESSE, CULTURE ET LOISIRS MICROFOLIE

Aujourd'hui, il est évident que les jeunes rencontrent des difficultés à concrétiser leurs projets, ce qui réduit considérablement leur engagement dans la vie locale.

Afin de renforcer et moderniser le maillage culturel de proximité et de créer une convergence de moyens pour toucher davantage de jeunes, fédérer les acteurs locaux et rayonner sur le territoire, la Fédération a décidé de poursuivre et même d'intensifier les dynamiques culturelles existantes. Pour ce faire, elle s'appuie sur les partenariats présents sur les territoires de Fleury, Pouilly et Verny.

Dans le cadre de son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, la Fédération continue de jouer un rôle actif dans le dispositif des « Promeneurs du Net », visant à assurer une présence éducative sur internet. En plus des animations jeunesse hebdomadaires, Maximilien est également présent sur diverses plateformes numériques pour conseiller et soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Le dispositif « Culture, Jeunesse et Loisirs » a pu enrichir ses contenus grâce à l'ajout de nouveaux ateliers. L'objectif est de proposer en permanence des activités positives, visant à offrir divertissement et intérêt, ainsi que découverte et connaissance aux jeunes.

Ce ne sont pas moins de six activités qui sont désormais disponibles et accessibles gratuitement aux jeunes du territoire :

- Un musée numérique labélisé « Micro-Folie »
- Un espace atelier : le FAB'LAB
- Un espace « Découverte et immersion en Réalité Virtuelle »
- Un espace Médiathèque/Ludothèque
- Un espace scénique : saison culturelle
- Et une nouvelle animation lancée en 2023 : découverte, initiation et apprentissage / pilotage drone.

Cette initiative est née de l'expression des jeunes et de leur désir de découvrir cet univers fascinant. Elle a rapidement rencontré un grand succès.

Maximilien accueille une vingtaine de jeunes chaque mercredi à Pouilly et Fleury, ainsi que chaque samedi à Verny, pour leur faire partager des moments conviviaux mêlant culture, création et activités ludiques.



	12-17 ans	18-25 an	Total 12-25 ans
Nombre de jeunes accueillis	86	6	92

En 2023, la Fédération a acquis son propre véhicule utilitaire pour mieux rayonner sur le territoire. Ce véhicule répond aux besoins logistiques des activités jeunesse, permettant ainsi de déployer les dispositifs « Jeunesse, Culture et Loisirs » sur l'ensemble du territoire.

La Fédération a ainsi participé à de nombreux événements jeunesse sur le territoire et au sein de nos associations locales Familles Rurales.





# LOISIRS & CULTURE

*Pour répondre aux besoins des familles dans les territoires ruraux, il faut souvent faire preuve d'inventivité et d'audace.*

*Les familles adhérentes se regroupent et innovent pour développer les activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie.*

Depuis 25 ans, en milieu rural, le nombre de personnes pratiquant et proposant des activités et loisirs culturels n'a cessé d'augmenter sous des formes variées et souvent innovantes. Ils permettent à tous les publics, des tout-petits aux plus âgés, de créer, s'exprimer, se divertir...

## LES CLUBS

Les associations innovent chaque année pour développer des activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie. Aussi, on compte une soixantaine de clubs, pour tous les âges, destinés au bien-être physique (Baby gym, Gym, club de marche, Yoga...), au sport (tennis de table, foot, natation, Ludo-boxe...), à la convivialité (club seniors, club de scrabble, ...), au partage des savoir-faire (tricot, peinture, cuisine, art floral, ...), aux loisirs (chorégraphie, dessin, danse, cirque, loisirs créatifs, chant, ...) mais aussi deux jardins partagés, deux bibliothèques et une commission patrimoine.



## LES MANIFESTATIONS LOCALES

Les associations locales Familles Rurales se positionnent comme acteurs à part entière et partenaires du développement et de l'animation des territoires ruraux. Aux quatre coins du département, on recense :

- Des vides greniers et des bourses aux jouets, aux vêtements, de puériculture, aux plantes...
- Des manifestations à thèmes (carnaval, halloween, chasse à l'œuf, fête du printemps),
- Des soirées festives (fête patronale, fête de la musique, St Patrick, fête champêtre, fête nationale),
- Des soirées théâtre ou concert,
- Des excursions culturelles en famille,
- Un Escape Game au sein du château de Lutange.

La Fédération a à cœur d'accompagner les bénévoles dans l'organisation de ces manifestations : recherche de subventions, prêt de matériel, communication, assurance, ...





# MOBILITE SOLIDAIRE

## LE SERVICE

*La Fédération a choisi de développer en 2019 en lien avec la Communauté de Communes de Mad et Moselle, un nouveau mode de transport sur le principe de la « **Mobilité Solidaire** ».*

Ainsi nos conducteurs bénévoles accompagnent dans leurs déplacements, les habitants de Mad et Moselle et du Sud Messin qui :

- Ne disposent pas de moyen de locomotion ou ne peuvent plus conduire,
- Ont des revenus mensuels inférieurs à 1 300 € par personne + 650 € par personne à charge,
- Sont adhérents de l'association.

*Sur simple contact avec la Fédération, les bénéficiaires peuvent réserver un trajet. La Fédération se charge alors de mobiliser un conducteur bénévole qui, avec son véhicule personnel conduira le bénéficiaire jusqu'à sa destination contre remboursement de frais kilométriques partagés entre les bénéficiaires et la Fédération.*

*Il s'agit de créer une aide au déplacement pour les habitants, par les habitants.*

Le service, actif depuis le mois d'octobre 2019 sur le territoire de la Communauté de Communes de Mad et Moselle, puis sur celui du Sud Messin depuis septembre 2021, rencontre un vrai succès. La Communauté de Communes voisine, le Saulnois, a choisi de signer une convention avec la Fédération début d'année 2024 pour l'essaimage du dispositif sur leur territoire.

## BENEFICIAIRES ET CONDUCTEURS

Le service de Mobilité Solidaire compte en 2023 :  
**Sur le territoire de Mad et Moselle.**

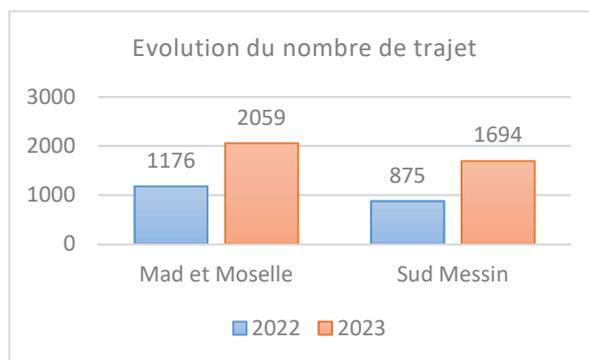
- 56 bénéficiaires de 20 à 91 ans
- 28 conducteurs bénévoles de 34 à 78 ans

**Sur le territoire du Sud Messin :**

- 35 bénéficiaires de 18 à 87 ans
- 20 conducteurs bénévoles de 56 à 73 ans

## L'ACTIVITE DU SERVICE EN 2023

En 2023, le service a enregistré 2 fois plus de trajets qu'en 2022. Sur les deux territoires confondus les conducteurs bénévoles ont parcouru 170 600 km soit 81 136 km de plus qu'en 2022. L'indemnité totale versée par les bénéficiaires a été de 25 205 € et celle de la Fédération de 68 804 €.



Au sein des deux Communautés des Communes le service à accueilli des nouveaux adhérents au nombre de :

- 13 nouveaux bénéficiaires et 5 nouveaux conducteurs bénévoles pour Mad et Moselle,
- 5 nouveaux bénéficiaires et 9 nouveaux conducteurs bénévoles pour le Sud Messin.

Suite au succès rencontré, Gabrielle MARTINEZ a rejoint l'équipe de la Mobilité Solidaire en septembre 2023. Audrey SCHLESSER a, quant à elle, été promue chargée de mission.

Afin de pérenniser le service, des échanges avec les Communautés de Communes vont avoir lieu concernant la tarification de l'indemnité versée par les bénéficiaires mais également l'indemnité totale versée aux conducteurs bénévoles. Une disposition spécifique pour les trajets professionnels est également envisagée.

La Fédération continue sa campagne d'information et son projet d'essaimage du service de Mobilité Solidaire sur d'autres territoires.



# POINTS DE MEDIATION NUMERIQUE

## LE SERVICE

En 2021, la fédération a décidé de s'investir dans la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme. Elle a alors, grâce au plan France Relance, pu embaucher et former une Conseillère numérique : Karine MARTIN.

En 2022, 2 points de médiation numérique ont ainsi ouvert : le premier à Solgne au sein du siège de la Fédération et l'autre à Luttange.

3 axes sont alors développés :

- Un accès libre : Mise à disposition de matériel informatique pour que chaque personne non équipée puisse faire ses démarches
- Du soutien individualisé aux démarches en ligne et à la prise en main du matériel : sur rendez-vous, la conseillère numérique reçoit et accompagne les bénéficiaires pour compléter des dossiers en ligne, apprendre les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.
- Des ateliers collectifs : la conseillère numérique accueille des groupes pouvant aller de 4 à 12 personnes et propose un programme de formation permettant de voir ou revoir l'ensemble des bases nécessaires à la bonne utilisation de l'outil numérique. Découvrir l'ordinateur, utiliser le clavier, la souris, écrire un courrier, découvrir et gérer sa boîte mail, utiliser internet en sécurité, télécharger des applications sur son smartphone, scanner des documents, des QR codes, remplir des formulaires en ligne, gérer son budget sur un tableur, gérer ses photos....

Autant de thématiques (liste non exhaustive) abordées lors de ces ateliers ouverts à tous.



L'activité de Luttange s'est rapidement étendue sur d'autres villages voisins : Veckring, Metzervisse,

Guénange et Oudrenne. Une convention a été signée avec la Communauté de commune de l'Arc Mosellan afin de continuer à développer l'activité sur son territoire.



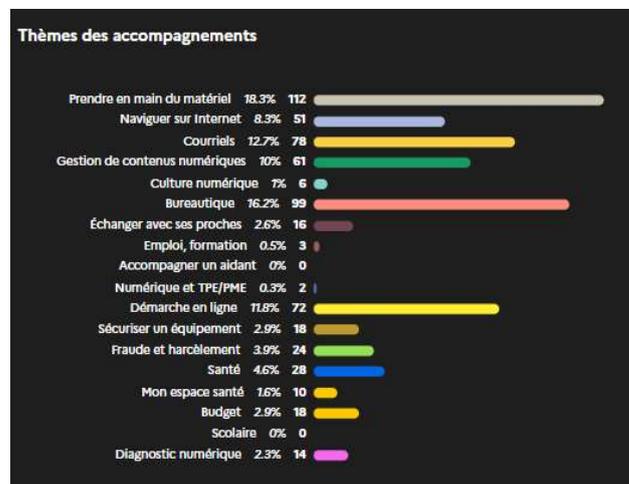
## L'ACTIVITE DU SERVICE

Dans certains villages, comme à Veckring, Guénange et Solgne, la demande est tellement importante que la conseillère a dû créer 2 groupes de niveaux.

Depuis son lancement en 2022 à fin 2023, ce sont 276 personnes qui ont été accompagnées, dont 143 en 2023. 92 % de ces personnes ont plus de 60 ans, 7 % ont entre 35 et 60 ans (la plupart en reconversion professionnelle) et 1 % a moins de 25 ans.

La conseillère numérique a organisé en 2023, 226 ateliers de groupe et réalisé 153 accompagnements individuels.

En 2024, l'objectif sera d'augmenter le nombre de lieux et de bénéficiaires. Pour cela, un 2<sup>ème</sup> conseiller numérique devrait être embauché au second semestre.





# ÉDUCATION & PRÉVENTION

## SOUTENIR LES PARENTS, SANS SE SUBSTITUER À EUX

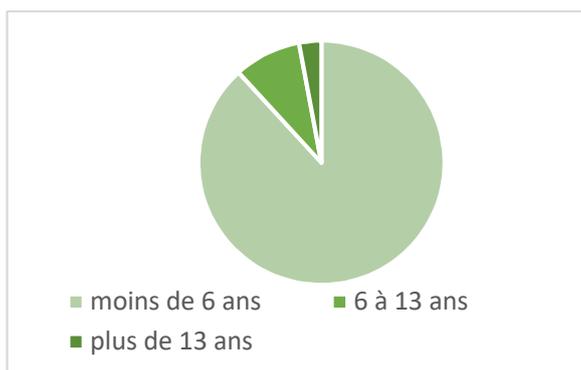
*Partenaires de proximité des familles, les associations Familles Rurales jouent un rôle essentiel de soutien à la fonction parentale.*

*Au travers des activités qu'elles proposent, elles suivent l'évolution des enfants de leur plus jeune âge à leur adolescence et sont en lien régulier avec leurs parents.*

*En recueillant les préoccupations des parents et en cherchant des réponses avec eux, Familles Rurales contribue au mieux vivre des familles.*

*Plusieurs associations de Moselle proposent des activités dans le domaine de la parentalité dont : Chatel Saint Germain, Chesny, Plappeville, Fleury Pouilly et Ancerville pour les crèches, Verny, et Altrippe pour les accueils de mineurs.*

**Les familles qui fréquentent les actions ont majoritairement des enfants de moins de 6 ans**



## LES RÉSEAUX D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP)

Créés il y a bientôt 20 ans, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) mettent en relation tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle éducatif. Ils ont pour but de **renforcer les compétences des parents en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs capacités à s'entraider.**

Les REAAP développent des actions de soutien à la parentalité dans le respect d'une charte qui garantit un cadre éthique à ces actions, notamment en vue de respecter le rôle et la compétence des parents, la diversité des structures familiales, assurer une neutralité d'intervention et un travail en réseau.

Ainsi, en 2023 ce sont 18 séances de groupes de paroles de parents qui ont été organisées, et ont attiré près de 140 parents et une centaine d'enfants.



# SENIORS

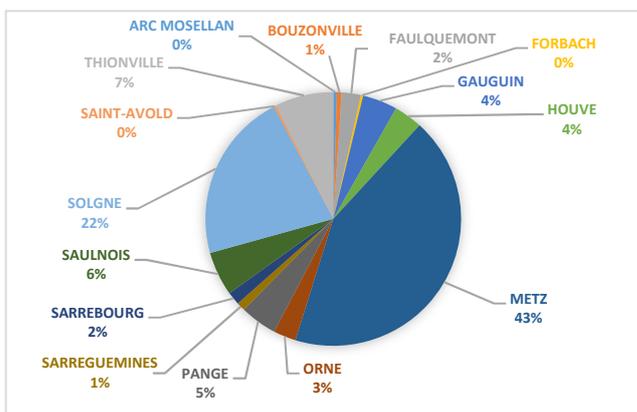
Ce service a pour but d'apporter une aide au maintien à domicile, dans les actes de la vie quotidienne (courses, entretien du logement, aide humaine...).

Ce service s'adresse à l'ensemble des familles du département et notamment des territoires ruraux.

## UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

Le secteur de Metz représente **43 %** de l'activité du terrain, presque la moitié de l'activité. En effet, nous sommes très présents sur ce secteur.

Pourcentage d'utilisateurs par secteur



La Fédération est très présente également dans le secteur rural puisque ce sont **22 %** d'utilisateurs pour qui nous intervenons, sur le secteur de Solgne, représentant également une grande partie de l'activité du SAD.

Nous sommes moins présents sur les secteurs plus éloignés tels que Sarrebourg, Bouzonville, Forbach et Sarreguemines.

## SERVICE PRESTATAIRE

Il représente une grande partie de l'activité.

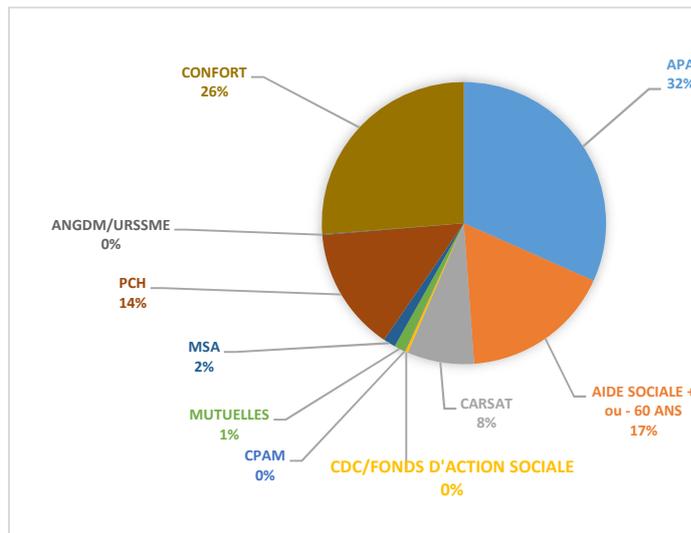
Depuis le contexte de la crise sanitaire, les besoins pour le maintien à domicile ne font que s'accroître.

Ce sont **573** usagers qui ont pu bénéficier de nos services au cours de l'année 2023, soit **environ 47 000** heures facturées.

Nous notons une diminution du nombre d'utilisateurs bénéficiant de nos services et cela s'est évidemment répercuté sur les heures facturées.

## POUR TOUS TYPES DE PRESTATIONS

Pourcentage par type de prise en charge

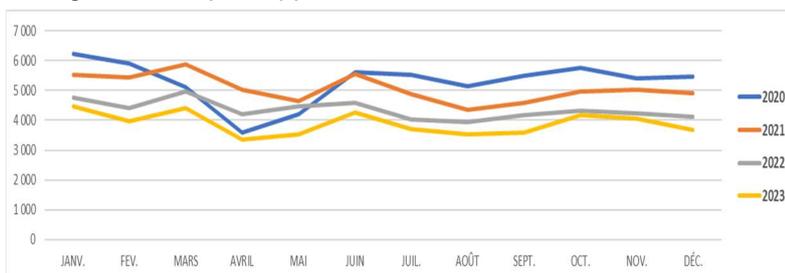


Nous constatons que 2 types de prise en charge se démarquent pour l'année 2023.

En effet, la majeure partie des interventions sont effectuées pour des usagers bénéficiant d'une prise en charge APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Cela correspond à **32%** de l'activité.

Ce n'est pas moins de **26%** d'activité pour les prestations dites de « CONFORT », financées en totalité par les usagers et représentent également une grande partie des heures effectuées.

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) représente tout de même **14%** et l'Aide sociale, **17%**. Les interventions réalisées en PCH et/ou APA, sont en augmentation par rapport à 2022.



Les autres types de prestations représentent moins de **10%** de l'activité, pour chacune d'entre-elles.

Durant la période estivale (s'étend de juin à août), il nous est plus compliqué de remplacer les interventions des salariés qui posent congés durant cette période, ce qui

explique la diminution corrélative du nombre d'heures facturées.

Les interventions reprennent progressivement au cours du mois de septembre et augmentent jusqu'à la fin octobre, avant une nouvelle baisse au mois de novembre 2023, liée là encore à la prise des congés de fin d'année.

## LES INTERVENANTS

### Le recrutement

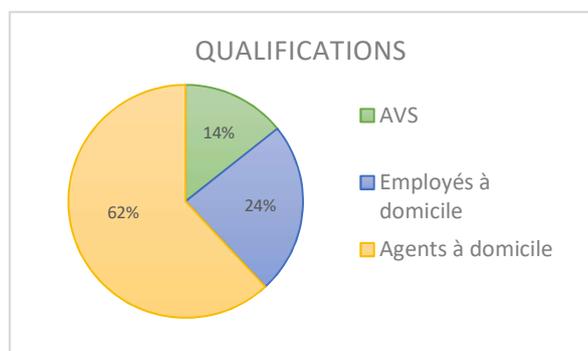
Il y a eu 10 nouvelles arrivées en 2023 et nous avons comptabilisé 15 départs 2023.

Malgré tous les efforts déployés pour recruter, il n'a pas été possible de compenser l'ensemble des départs au cours de l'année 2023.

Ces difficultés de recrutement ont tendance à se pérenniser depuis maintenant quelques années.

Cette pénurie de personnel trouve son explication dans la difficulté du métier (pénibilité, temps partiel, déplacements nombreux) auquel s'ajoute un retour au plein emploi. Les métiers du secteur de l'aide à la personne mais également du transport ou encore de la restauration peinent à trouver de la main d'œuvre.

### Qualification

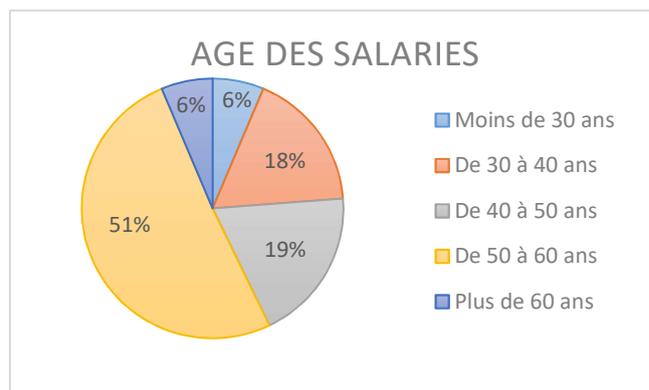


La proportion d'Employés à domicile passe de **22 %** en 2022 à **24 %** en 2023, ce qui équivaut à une augmentation de **2 %**.

Concernant les Auxiliaires de Vie, le pourcentage est en légère hausse par rapport à l'année 2022, passant de **11 %** à **14 %**, soit une augmentation de **3 %**, grâce à quelques salariés que l'on a pu faire « monter en compétence » au cours de l'année écoulée.

Le pourcentage d'Agents à domicile quant à lui, a baissé de **5 %**, il était de **67 %** en 2022 et **62 %** en 2023.

### Age



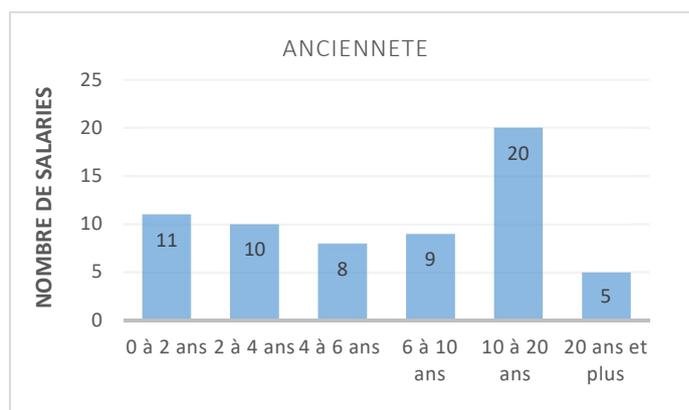
Plus de la moitié du personnel a entre 50 et 60 ans.

Le pourcentage des salariés de plus de 60 ans est en augmentation par rapport à l'année précédente.

Celui-ci passe de **4%** en 2022 à **6 %** pour l'année 2023.

La moyenne d'âge du personnel pour l'année 2023 est de **48 ans**.

### Ancienneté



Il convient d'observer qu'une majorité de nos salariés ont une ancienneté qui varie entre 10 à 20 ans en 2023, avec 20 salariés concernés.

Pour l'année 2022, la majeure partie de l'effectif avait uniquement entre 0 et 2 ans d'ancienneté.

Il est à noter que nous avons tout de même encore plusieurs salariés qui interviennent à domicile, qui ont 20 ans ou plus d'ancienneté.

## CHIFFRES CLÉS

*573 familles ont bénéficié du Service d'aide à domicile de Familles Rurales*

*63 intervenants à domicile ont réalisé plus de 47 000 heures en 2023*

*Un chiffre d'affaires s'élevant à 1 711 332 € en 2023, en hausse par rapport à celui de l'an passé : 1 261 146 €*

*25.80 € prix horaire moyen (toutes prestations confondues)*

*Plus de 78 000 kilomètres parcourus en 2023 par les salariés pour se rendre au domicile des usagers*

Il est à noter, qu'il y a eu énormément de départs au cours de l'année ce qui a fragilisé la mise en place des services et des plans d'aide.

Nous avons peiné durant l'année à effectuer un recrutement durable.

L'ensemble des salariés s'est montré très mobilisé et a fourni tous les efforts possibles afin de garantir la qualité du service.

Le recrutement a été complexe durant l'année 2022 et l'est toujours en 2023.

Les aides à domicile exercent un métier qui a du sens mais qui est aussi de plus en plus complexe. Ces professionnels doivent être autonomes, faire preuve de relationnel, avoir du bon sens et être réactifs dans les situations difficiles.

Ce secteur d'activité constitue, aujourd'hui, un atout majeur face au défi démographique du vieillissement de la population et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

De plus en plus de prises en charge de personnes âgées, handicapées et/ou dépendantes nous ont été confiées avec des volumes d'heures conséquents et des passages quotidiens, pour réaliser de l'aide humaine.

Le manque de personnel qualifié ne nous a pas permis (comme nos concurrents du secteur d'ailleurs) de réaliser toutes les heures octroyées par les différents organismes financeurs dans leurs plans d'aide.

## SERVICE MANDATAIRE

Le service « mandataire » qui n'enregistrait déjà plus que 76 heures en 2021, n'en a comptabilisé aucune en 2023, les usagers lui préférant dorénavant le service « prestataire ».



## QUALITE DE SERVICE

Comme chaque année, nous avons procédé à une enquête de satisfaction.

Transmise à l'ensemble de nos usagers, ils ont été **60** à nous retourner leur questionnaire dûment complété.

### Résultats

Ce sont plus de **98,04 %** des usagers qui recommanderaient Familles Rurales et qui sont « satisfaits » ou « très satisfaits » des interventions. Ce taux de satisfaction est encore meilleur que l'année précédente.

Ci-après les items qui ont remporté les meilleurs suffrages et ont été particulièrement appréciés (avec des notes dépassant 19 sur 20) :

- Le respect des habitudes
- Le respect des tâches à effectuer
- L'amabilité des intervenants
- La ponctualité du personnel
- La discrétion des intervenants
- La courtoisie de l'accueil téléphonique
- La tenue vestimentaire

Parmi les autres très bons résultats pour l'année 2023, il convient d'observer que :

- L'accueil obtient une note de **18,77** sur 20
- La prise en charge et le suivi : **17,73** sur 20

Les intervenants se sont également surpassés durant l'année et ont obtenu une note moyenne de **18,89** sur 20 pour les interventions réalisées à domicile.

Il est donc à noter que malgré les difficultés rencontrées, nous avons continué à offrir des services qualitatifs durant toute l'année 2023.

# ADHESIONS

	2019	2020	2021	2022	2023
ALTRIPPE	131	120	119	160	156
ANCERVILLE	46	56	55	58	58
ARGANCY	13	34	11	25	8
BENESTROFF	5	0	1	0	2
CHARLY-ORADOUR	99	90	89	75	95
CHATEL ST GERMAIN	31	29	35	30	31
CHEMINS DE PARENTS	0	0	0	0	0
CHESNY	119	115	81	57	56
CHEVILLON-MAIZEROT	27	21	22	23	23
CHIEULLES	129	86	91	104	104
EBERSVILLER	1	0	0	0	0
FLEURY-POUILLY	34	24	104	153	161
FONTOY	50	66	76	70	25
HULTEHOUSE	52	53	51	39	38
LORRY-MARDIGNY	127	141	142	180	205
LUTTANGE	39	43	38	42	49
MONCHEUX	11	5	5	6	6
MORHANGE	103	104	47	97	77
PANGE	-	6	5	8	6
PIBLANGE	154	98	112	187	147
PLAPPEVILLE	63	50	41	36	40
POMMERIEUX-SILLEGNY	123	115	136	160	172
ROMELFING	44	39	4	34	34
SAILLY-ACHATEL	19	18	15	15	11
THIONVILLE	39	0	28	29	32
VANY	70	68	61	55	58
VERGAVILLE	85	95	48	84	100
VERNY	166	160	125	163	158
AFRI	43	-	30	30	26
UFCS BAS RHIN	20	12	12	10	6
ERNOLSHEIM/BRUCHE	56	65	50	63	75
<b>TOTAL</b>	<b>1 899</b>	<b>1 713</b>	<b>1 697</b>	<b>1 993</b>	<b>1 959</b>
<i>Dont SAD</i>	211	178	153	152	114
<i>Dont Mobilité Solidaire</i>				78	107

Ne sont pas reprises dans ce tableau, les associations de Cheminot, Courcelles-Chaussy, Hesse et Retonfey en dormance et qui ne comptent aucune adhésion depuis plus de 5 ans. Chemins de Parents et Ebersviller sont également des associations en dormance

# RAPPORT FINANCIER

## Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est en progression de 9.50 %.

Sans les structures périscolaires de Rémilly et Anzeling, celui-ci serait en baisse de 4%

En tenant compte des périscolaires de Rémilly et d'Anzeling, la masse salariale augmente de 6.8%.

Celle de la Fédération a diminué de 4.56 % et atteint 1 098 444 €.

La hausse sensible des subventions d'exploitation (+51.70%) explique que l'exercice 2023 dégage un excédent de 150 934 € (contre 95 927 € en 2022).

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	Exercice N <b>2023</b>	Exercice N-1 <b>2022</b>	Ecart N / (N-1)
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>			
PRESTATION DE SERVICES			
Participation des usagers	1 703 691	1 562 913	+ 9,0%
Prestations organismes payeurs			
Produits des activités annexes	7 641		
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
Recettes en atténuation de dépenses	817 264	582 214	+ 40,4%
Transfert de charges	167 132	162 264	+ 3,0%
Reprises sur amortissements et provisions	1 003	19 554	- 94,9%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 696 732</b>	<b>2 326 944</b>	<b>+ 15,9%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS	198 647	125 318	+ 58,5%
SERVICE EXTERIEURS	94 247	56 693	+ 66,2%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	236 258	178 174	+ 32,6%
CHARGES DE PERSONNEL	1 822 886	1 707 394	+ 6,8%
AUTRES IMPOTS ET TAXES	118 455	114 210	+ 3,7%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	46 765	33 730	+ 38,6%
DOTATIONS	22 072	23 576	- 6,4%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 539 330</b>	<b>2 239 095</b>	<b>+ 13,4%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>157 402</b>	<b>87 850</b>	<b>+ 79,2%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 465	1 258	+ 334,4%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 465</b>	<b>1 258</b>	<b>+ 334,4%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DOTATIONS FINANCIERES			
Aux amortissements et aux provisions			
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 465</b>	<b>1 258</b>	<b>+ 334,4%</b>
<b>SOIT UN RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>162 867</b>	<b>89 108</b>	<b>+ 82,8%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 796	15 463	+ 2,2%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>15 796</b>	<b>15 463</b>	<b>+ 2,2%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 507	8 644	+ 56,3%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	14 221		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>27 728</b>	<b>8 644</b>	<b>+ 220,8%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-11 932</b>	<b>6 819</b>	<b>- 275,0%</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>150 934</b>	<b>95 927</b>	<b>+ 57,3%</b>

# Bilan

Bilan au 31/12/2023 (Exercice N)

ACTIF				PASSIF					
	Brut	Amortiss. et provisions	Net						
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>			<b>Fonds propres</b>					
	Concessions, brevets et droits similaires	12 926	12 926		Fonds associatifs sans droit de reprise		178 730		
	<b>Immobilisations corporelles</b>			ACTIF IMMOBILISE	FONDS ASSOCIATIFS				
	Terrains	18 999			Réserves		/		
	Constructions	161 940	161 940		Report à nouveau		764 163		
	Autres immobilisations corporelles	181 256	106 107		Résultat de l'exercice		150 934		
	Avance et acomptes	5 777			5 777	<b>Autres fonds associatifs</b>			
	<b>Immobilisations financières</b>					Subventions d'investissements		32 786	
	Autres titres immobilisés	1 586			1 586	<b>TOTAL A</b>			
	Prêts	99 527			99 527			<b>1 126 613</b>	
Autres immobilisations financières	1 534		1 534						
<b>TOTAL A</b>			<b>483 544</b>		<b>280 972</b>	<b>202 572</b>			
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>			ACTIF CIRCULANT	PROVIS. RISQ ET CHARGES				
	Marchandises	1 441			1 441	Provisions pour risques		/	
	<b>Créances</b>					Provisions pour charges		/	
	Créances usagers et comptes rattachés	275 368	2 546		272 822	<b>TOTAL B</b>			
	Autres créances	108 603			108 603			<b>/</b>	
	Valeurs mobilières de placement	101 535			101 535	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits		5 295	
	Disponibilités	934 626			934 626	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		105 310	
	Charges constatées d'avance	11 639			11 639	Dettes fiscales et sociales		332 560	
	<b>TOTAL B</b>				<b>1 433 211</b>	<b>2 546</b>	<b>1 430 665</b>	<b>TOTAL C</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (A+B)</b>				<b>1 916 755</b>	<b>283 518</b>	<b>1 633 237</b>	<b>506 623</b>	
						<b>TOTAL GENERAL (A+B+C)</b>	<b>1 633 237</b>		

# Budget prévisionnel

## FAMILLES RURALES

Fédération départementale de la Moselle

### BUDGET PREVISIONNEL

2024		SAD	Vie asso.	Siège	Rémilly	Anzeling	TOTAL
		Aide à domicile	AEJ / JSA / ...		Périscolaire	Périscolaire	(A) + (B) + (C) + (D) + (E)
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	
<b>Charges</b>	Achats consommés	15 020	8 078		147 407	61 362	231 866
	Services extérieurs	73 458	29 533	6 330	2 315	500	112 136
	Autres services extérieurs	78 091	83 238	1 670	26 900	20 900	210 798
	Impôts, taxes & vers. assimilés	81 042	9 662		30 597	11 964	133 264
	Charges de personnel	1 309 696	306 765		435 075	159 360	2 210 897
	Charges de gestion courante	700	31 900				32 600
	Charges financières			16 000	1 500	800	18 300
	Charges exceptionnelles						
	DAP			48 209			48 209
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 558 007</b>	<b>469 176</b>	<b>72 208</b>	<b>643 793</b>	<b>254 885</b>
<b>Produits</b>	Prestations de services	1 477 476			367 550	129 935	1 974 961
	<b>Subventions</b>						
	Subv. FONJEP		14 216				14 216
	Subv. FDVA		6 000				6 000
	Subv. REAAP						
	Subv. Aide à l'emploi						
	Subv. Mad&Moselle		14 000				14 000
	Subv. Sud Messin		18 000		272 743		290 743
	Subv. Saulnois mobilité		35 500				35 500
	Subv. Malakoff Mobilité		23 814				23 814
	Subv. Cd 57-AEJ		50 000				50 000
	Subv. CAF 57 -AEJ		80 000			9 317	89 317
	Subv. UDAF		1 375				1 375
	Subv. Mobilité solidaire		38 486				38 486
	Subv. Micro folie		38 800				38 800
	Subv. PNM		45 731				45 731
	Subv. Etat					2 336	2 336
	Subv. SISPA					113 297	113 297
	Produits de gestion courante		103 254				103 254
Produits financiers				1 935		1 935	
Produits exceptionnels				15 606		15 606	
Transferts de charges	80 531			54 667	3 500	138 698	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 558 007</b>	<b>469 176</b>	<b>72 208</b>	<b>643 793</b>	<b>254 885</b>	<b>2 998 070</b>
<b>RESULTAT</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# COTISATION

En 2021, l'Assemblée Générale avait opté pour une forte diminution de la cotisation 2022 afin de relancer la politique d'adhésion dans le département après la pandémie de Covid.

	2021	2022	2023	2024	2025
Fédération Nationale	8,75 €	8,75 €	12,27 €	13,56 €	13,65 €
Fond de solidarité du mouvement (FSM)	1,95 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €
Fédération Régionale	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,10 €	4,10 €
UDAF	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Fédé. Départementale	6,37 €	2 €	1,48	0,09 €	2,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>21,37 €</b>	<b>17 €</b>	<b>20 €</b>	<b>20 €</b>	<b>22 €</b>

La cotisation à la Fédération Nationale étant variable chaque année, les valeurs indiquées pour 2025 pour les parts Nationale et Départementale ne sont données qu'à titre indicatif

En 2023, la réforme de l'adhésion au niveau national est entrée en vigueur et a fait évoluer les modalités d'adhésion à la fédération nationale.

Le nouveau système repose sur 3 variables :

- ⇒ Une cotisation par famille adhérentes (5,50 €),
- ⇒ Un forfait par association
  - 150 € pour les associations employeurs,
  - 80 € pour les associations ne disposant pas de salariés,
- ⇒ Un pourcentage des produits de l'activité économique des associations
  - 0,23% des produits de l'année N-2

Au vu de l'impact de la réforme des adhésions au niveau national, le Conseil d'Administration de la Fédération a décidé de proposer une augmentation de la cotisation qui passerait à 22 € en 2025.

## Le magazine « Vivre Mieux »

Il est adressé à toutes les familles adhérentes par mail et comporte 2 pages régionalisées, mettant en valeur des actions avec le thème principal.

Edition trimestrielle



# MERCI A NOS PARTENAIRES

